montmorot
CFA

ENVIRONNEMENT

# BTS Gestion et Protection de la Nature (BTS GPN)

Certificateur : MASA RNCP 38351
Date d'enregistrement de la certification : 01/09/24

Formation par apprentissage - diplôme de niveau 5

*Document mis à jour le 29/09/25*

## OBJECTIFS

Ce BTS permet de former des techniciens capables d'assumer des responsabilités dans les métiers de la protection et la gestion des milieux ainsi que l'éducation relative à l'environnement et au développement durable.

## DEBOUCHÉS

### Métiers :

- Animateur nature et développement durable
- Chargé de mission
- Chargé d'études
- Garde technicien de l'environnement
- Garde nature
- Ecogarde
- Chef d'équipe chantier

### Poursuite d'études :

- Certificat de spécialisation
- Licence professionnelle
- Licence (cursus LMD)

### Condition d'environnement du métier :

- Travail en équipe, en réseau. Une partie en extérieur

## ORGANISATION

Formation diplômante de 1400 heures sur 2 ans
20 semaines en centre par an
27 semaines en entreprise par an
5 semaines de congés payé par an
Récupération de vécu en entreprise
Conseil de classe semestriel
Suivi individuel par un.e tuteur. tutrice
Certification en Contrôle en Cours de Formation (CCF)
Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences
Diplôme également accessible en formation ,VAE et à distance

## ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

- Expression- Communication-Education socio-culturelle-Documentation- Langue étrangère : anglais
- Economie générale
- EPS
- Mathématiques-Informatique
- Accompagnement et préparation au projet professionnel et personnel
- Ecologie-Biologie-Agronomie
- Expertise naturaliste
- Conduite d'opérations de gestion
- Médiation scientifique et d'éducation à l'environnement
- Dialogue territorial

## CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

### Public concerné :

Jeunes âgés de moins de 29 ans révolus
Jeunes de plus de 30 ans si Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou ayant un projet d'installation

### Pré-requis :

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 – Bac technologique, Bac général, Bac professionnel
Le recrutement se fait à partir de la fiche de préinscription.
Délai d'accès à la formation : entrées et sorties permanentes.

### Formation accessible à tous publics en situation de handicap

## CONTACTS


### Référent de formation
Sylvain Malaty - cfa.jura@educagri.fr

### Contact Gestionnaire des contrats
Canan Dulu – cfa.jura@educagri.fr

### Référente handicap
Corinne Raquin - cfa.jura@educagri.fr


| Indicateurs | Réussite | Poursuite d'études (Taux global apprentissage sur répondants) | Rupture | Interruption en cours de formation | Insertion (Taux global apprentissage sur répondants) | Satisfaction | Assiduité |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2024 | 71% | 29% | 3% | 21% | 46% | 74% | 99,6% |

## BLOCS DE COMPETENCES ET CAPACITES VISEES PAR LE DIPLÔME

| | | |
|---|---|---|
| TRONC COMMUN | | |
| B1 | S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui. | CCF |
| B2 | Construire son projet personnel et professionnel | CCF |
| B3 | Communiquer dans des situations et des contextes variés | CCF |
| TRONC PROFESSIONNEL | | |
| B4 | Réaliser une expertise naturaliste | CCF |
| B5 | Conduire une opération de gestion | CCF |
| B6 | Concevoir une médiation scientifique et d'éducation à l'environnement | CCF |
| B7 | Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la Nature | CCF |
| B8 | Contribuer au dialogue territorial | CCF |

*Le référentiel du diplôme est disponible sur le site :*

*https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/btsa/gpn-2024/btsa-gpn-ref-2303.pdf*

*Les informations sur la certification, le taux d'insertion global dans l'emploi ainsi que le taux d'insertion dans le métier visé des titulaires de la certification sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38351/*

## FINANCEMENT – RÉMUNERATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.

Elle est financée par les OPCO du secteur privé et pour les collectivités territoriales par le CNFPT (à hauteur de leur taux plafond).

Au cours des années de formation, l'apprenti perçoit un salaire, en fonction de son âge, versé par l'employeur.

Il est calculé en pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel si son montant est plus favorable

## PASSERELLES

Possibilité de se réorienter dans une Licence proche du BTS suivi grâce à une équivalence

Possibilité d'intégrer un BUT en 1ère ou 2e année selon le domaine choisi

## ATOUTS DE LA FORMATION

- Plateau technique : site de l'EPLEFPA
- Mises en situations réelles (animation, expertises naturalistes, interventions en espaces naturels, etc., …)
- Interventions de professionnels, réseau de partenaires locaux
- Equipe pluridisciplinaire
- Sorties pédagogiques
- Accompagnement personnalisé

**Enseignement d'initiative locale (EIL) :**

- Initiation/perfectionnement à la botanique
- Collecte et traitement cartographique de données géoréférencées
- Montagne et valorisation

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES



EPLEFPA/CFA - 614, avenue Edgar Faure - 39570 Montmorot - 03 84 87 20 02
cfa.jura@educagri.fr - https://montmorot.educagri.fr/cfa